Envoyé en préfecture le 02/12/2025
Reçu en préfecture le 02/12/2025
Publié le
ID : 035-200054880-20251202-2025_61-DE

La Chapelle du Lou du Lac

Date de convocation :
25 novembre 2025

Convocation affichée le:
25 novembre 2025

Compte rendu affiché le:
2 décembre 2025

Nombre de membres :

Effectif légal : **19**

En exercice : **19**

Présents : **12**

Votants : **16**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA CHAPELLE DU LOU DU LAC

SEANCE DU 1er DÉCEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le premier décembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de La Chapelle du Lou du Lac, s'est réuni à la mairie en séance publique, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Patrick HERVIOU, Maire de la commune de La Chapelle du Lou du Lac.

Etaient présents :
HERVIOU Patrick, ROUAULT Yves, BOUILLET Isabelle, GAUTIER Alain, MANCHERON Françoise, HERVIOU Fabrice, PERCHEREL Jean-Claude, POTTIER Isabelle, EON Marie-Noëlle, DAUGAN Yannick, POULAIN Alan, PERCHEREL Linda.

Etaient Excusés : LOUISFERT- GAUTIER Sandrine (*pouvoir à I. BOUILLET*), VISSET Cécile (*pouvoir à F. HERVIOU*), BOSSARD Isabelle, DAY Estelle (*pouvoir à P. HERVIOU*), DESPRES Nadège (*pouvoir à F. MANCHERON*), TIREL Cédric, AUVÉ Fabrice
Absents :

Un scrutin a eu lieu, Monsieur Fabrice HERVIOU a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

OBJET : travaux de voirie 2026 – sollicitation DETR (2025-61)

Monsieur le rappelle la délibération prise ce jour validant l'Avant-projet du dossier d'aménagements de voirie dans plusieurs secteurs de la commune pour un montant estimé de 281 225 € HT.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que ces travaux, par leurs natures et objectifs, sont éligibles au soutien financier des services de l'Etat par l'intermédiaire de la DETR 2026 et propose à l'assemblée de solliciter cette aide financière selon le tableau de financement suivant :

DÉPENSES HT		**RECETTES**	
Maître d'œuvre	13 410 €	**DETR**	**101 476 €**
Frais divers (études - insertion)	4 500 €	Amende de police	16 000 €
Total des travaux	281 225 €	Conseil Départemental Bande de roulement	4 000 €
Dont éligibles DETR	*235 780 €*	Conseil départemental Ambitions communes CODD	36 626 €
Dont éligibles Ambition communes CODD	*81 155 €*	autofinancement	138 033 €

Total	**299 135 €**	**Total**	**299 135 €**

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,
- **Valide** le tableau de financement de l'opération tel que présenté ci-dessus ;
- **Donne pouvoir** à Monsieur le Maire pour solliciter l'aide des services de l'Etat par l'intermédiaire de la DETR 2026 pour les aménagements de voirie dans plusieurs secteurs de la commune ;
- **donne pouvoir** à Monsieur le Maire pour signer l'ensemble des documents relatifs à cette affaire.

Envoyé en préfecture le 02/12/2025
Reçu en préfecture le 02/12/2025
Publié le
ID : 035-200054880-20251202-2025_61-DE

POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
Le Maire
Patrick HERVIOU

Transmis au représentant de l'état le : 02/12/2025 Reçue en Préfecture le : Notifiée le :	Le Maire certifie que le présent acte est exécutoire en application de l'article L2131.1 du Code Général des Collectivités Territoriales. A la Chapelle du Lou du Lac, le 02/12/2025